

## Nouvelles du conseil du 08 novembre 2022

### La Commune, une entreprise très formatrice

Le Conseil municipal a décidé tout récemment de renforcer encore la vocation formatrice de la Commune, en engageant un/e troisième apprenti/e ASE (assistant/e socio-éducatif/ve), au sein de la crèche municipale Au P'tit Soleil.

### Fermeture exceptionnelle

Par ailleurs, il est annoncé officiellement que cette crèche municipale fermera ses portes durant une semaine supplémentaire, à la fin de l'année en cours. Ainsi l'institution demeurera-t-elle close du samedi 24 décembre au dimanche 8 janvier 2023 y compris. La réouverture d'après les Fêtes est donc agendée au lundi 9 janvier. Cette semaine de fermeture exceptionnelle permettra de procéder à la réorganisation des locaux engagée par la nouvelle direction et à quelques aménagements immobiliers qui



*Au P'tit Soleil, une réorganisation augmentera encore le confort des enfants dès janvier prochain*

se traduiront par de menus travaux de menuiserie. Cette réorganisation, qui aura des incidences très positives sur le fonctionnement quotidien de la crèche, et en particulier sur le confort des enfants accueillis, sera présentée dans ces colonnes en début d'année prochaine, lorsque les enfants accueillis et leurs parents auront pu les découvrir.

### La vie du village vous intéresse ? L'Assea vous concerne !

L'actuelle Commission d'embellissement et d'animation de Sonceboz-Sombeval, la Ceass, va disparaître à la fin de cette année. Mais qu'on ne s'inquiète surtout pas, sa dissolution lui permettra de mieux renaître, sous une autre forme plus adaptée à ses activités !

Décision a en effet été prise tout récemment, par le Conseil municipal, de fonder une association locale à but non lucratif, à laquelle seront confiées les tâches jusqu'ici assumées par la Ceass. Ce nouvel organe, qui sera donc indépendant de l'Exécutif, s'intitulera Assea, l'acronyme d'Association Sonceboz-Sombeval embellissement et animation.



*La future Assea, qui portera dès cet hiver la vie culturelle et l'embellissement de notre commune, sera largement ouverte aux intéressés/es*



## Municipalité de Sonceboz-Sombeval

### Invité/es le 15 décembre

L'assemblée constitutive de l'Assea a été fixée au jeudi 15 décembre prochain, à 19 h à la halle de gymnastique. Y sont d'ores et déjà chaleureusement conviées toutes les personnes domiciliées à Sonceboz-Sombeval et qui s'intéressent à l'animation et à l'embellissement de notre commune. Réservez donc la soirée du 15 décembre, une date et un rendez-vous que la Municipalité vous rappellera, au demeurant, par le biais d'un papillon prochainement distribué en tous ménages.

### Des idées ?

Ainsi qu'on peut le constater dans l'encadré ci-contre, le menu de cette séance est particulièrement copieux. Précisons encore que chaque habitant/e présent/e à cette assemblée sera cordialement invité/e à un apéritif, qui suivra les débats et sera offert par la Ceass. Des idées de manifestations locales ? Des envies pour votre village ? Un peu de temps et beaucoup d'enthousiasme à consacrer, dans une ambiance motivante, à la vie sociale et culturelle de Sonceboz-Sombeval ? N'hésitez pas, soyez le/la bienvenu/e !

### Au menu

L'ordre du jour de l'assemblée constitutive de l'Assea :

1. Approbation des statuts
2. Election d'un/e président/e
3. Election d'un/e vice-président/e
4. Election du comité
5. Election de l'organe de révision
6. Approbation du budget 2023
7. Fixation du montant des cotisations
8. Programme des manifestations 2023
9. Adhésion / Bénévolat
10. Divers